



## SI VOUS SOUHAITEZ QU'IRASCIBLE DISTRIBUE VOTRE DISQUE :

- 1) ne téléphonez pas, mais envoyez un CD, avec toutes les informations utiles possibles (concerts passés et futurs, biographie...) ; si vous n'êtes pas en Suisse, il faut hélas oublier de suite – nous ne prenons pas de sorties isolées en dehors du pays, pour des raisons évidentes de logistique.
- 2) merci d'envoyer votre matériel le plus définitif, pas une demo pourrie avant le "vrai" enregistrement – et si possible avec l'artwork ; si vous êtes en train de finaliser l'artwork, pensez que le nom du groupe sur la pochette est vital, de même qu'un code-barres au dos (nous pouvons vous le fournir) – au pire, vous pouvez printer des autocollants avec l'un ou l'autre si vous tenez absolument à un artwork arty sans nom ni code-barres.
- 3) si nous sommes intéressés, nous vous répondons dans les 2-3 semaines par email ; et non, nous n'avons pas le temps de « se rencontrer pour en causer » - pensez que nous sortons 50 disques par semaine !

## SI VOUS DECIDONS DE VOUS DISTRIBUER :

- 1) vous recevrez un contrat à signer (une option sur les ventes digitales - itunes & co - est possible, mais pour les labels, pas les sorties isolées.)
- 2) nous discuterons de la date de sortie (idéalement, n'en décidez pas avant de nous en parler !) ; démarchez-nous au moins 3 mois avant la date de sortie que vous souhaitez, qu'on aie le temps de faire les choses bien et dans l'ordre.
- 3) nous aurons besoin du titre, de la cover, d'un n. de référence et du code-barres 2 mois avant la sortie.
- 4) nous exigeons l'exclusivité en Suisse, donc aucun dépôt dans le magasin de votre ville, aucune vente à des VPC en Suisse ne sont autorisés ; vous pouvez vendre vos disques à vos concerts, le reste est précisément notre boulot !
- 5) nous vous commanderons la quantité initiale 1-2 semaine(s) avant la date de sortie (ça peut être 200 copies, mais aussi seulement 20... !), que vous nous enverrez par poste, et nous recommanderons au fur et à mesure des besoins ;

nous aurons aussi besoin d'une adresse où vous envoyer les éventuels retours.

- 6) pour chaque envoi de disque, il faudra joindre une facture datée et numérotée, contenant tous les détails bancaires pour le paiement ; pour les disques que vous recevrez éventuellement en retour, il faudra nous établir une note de crédit.
- 7) une fois que le disque est sorti, n'interférez jamais entre nous et nos clients (« vous devriez prendre plus de tel album, il est chez Irascible ») – si vous voyez qu'un magasin n'a pas votre disque, dites-vous qu'il en sort des centaines chaque semaine, et que la durée de vie d'un CD est 2 mois... ; si c'est vraiment un magasin « cible », faites-nous simplement un email.
- 8) nous ne donnons pas de “liste de magasins” qui vendent le disque ; ce dernier est référencé et disponible partout (à part peut-être les stations service )
- 9) pensez à nous envoyer régulièrement (1x mois par ex.) votre actualité (concerts, chroniques, playlist radios, etc.) pour nous permettre de (re)mettre du disque en bac.
- 10) nous pouvons vous proposer un mandat de promotion sur la sortie de votre album, selon vos objectifs, votre budget, le potentiel du disque et notre disponibilité à ce moment . nous ne bookons pas de concerts, par contre.
- 11) le contrat contiendra tous les détails de prix, paiement, etc.